



## NÉGOCIATION COLLECTIVE (CONJOINTE) BASÉE SUR LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES : LES BASES

**Public concerné**  
Représentants du  
personnel,  
représentants  
d'employeur,  
DRH, DAF,  
responsables RH



### PRÉREQUIS

Pas de prérequis

### Dates

11, 12 et 19 juin **ou**  
19, 20 et 27  
novembre 2025

### Lieu

Fort de France

### Durée

3 jours - 21 heures

### Prix

Sans reste à charge  
pris en charge par  
le CCT  
(CTM +DEETS)

### Modalités d'accès

Bulletin de préinscription

à envoyer complété à :

[contact-aract-  
martinique@anact.fr](mailto:contact-aract-martinique@anact.fr)

Inscription définitive  
dès réception de la  
convention signée

### Recommandé :

*Pour les employeurs, pour les salariés détenir un mandat d'IRP (CSE, DS). Avoir participé ou participer prochainement à des négociations collectives*

### OBJECTIFS

- ➊ Apprendre à préparer et conduire une négociation collective d'entreprise en entreprise, association et collectivités
- ➋ Maîtriser les principaux concepts et notions de la négociation collective basée sur la résolution de problèmes

### PROGRAMME

- Conflits sociaux et négociation sociale
- La négociation collective comme mode de décision
- Négociations distributive et intégrative
- Les questions du mandat de négociation
- Stratégies, techniques et tactiques de négociation
- La négociation basée sur la résolution de problèmes

### PÉDAGOGIE

- ➊ Évaluation des attentes et connaissances des participants en amont de la formation
- ➋ Travaux en sous-groupe et mises en situation
- ➌ Temps d'échange et de travail à partir des pratiques et questions des participants

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation. Evaluation de la formation par un pré-questionnaire, un questionnaire à chaud et un questionnaire à froid via une enquête en ligne